

TREMBSL

TABLE RÉGIONALE
DES ÉLU[E]S MUNICIPAUX
DU BAS-SAINT-LAURENT

RAPPORT ANNUEL
2021-2022

Table des matières

1. Mot du président	4
2. La Table régionale des élu(e)s municipaux du Bas-Saint-Laurent	6
3. Présentation des membres	7
4. La vision du Bas-Saint-Laurent	9
5. Les priorités de développement régional	10
Gouvernance régionale	11
Occupation et vitalité du territoire.....	12
Développement économique	13
Ressources naturelles et environnement.....	14
Développement social.....	15
6. La vie associative et la concertation des élu(e)s	17
7. La TREMBSL sur les espaces de concertation régionale, provinciale et nationale	18
8. Affaires régionales	19
9. Affaires politiques	21
10. Enjeux et défis pour 2023	22

1. Mot du président



Quel privilège que de présider les travaux de la Table régionale des élu(e)s municipaux du Bas-Saint-Laurent (TREMBSL) depuis sa création, il y a maintenant trois ans. Je tiens donc d'emblée à remercier mes collègues, préfète et préfets des MRC, maires et mairesses des villes de centralité et des cités régionales, travailleurs et travailleuses infatigables qui se dévouent entièrement à nos communautés, pour leur confiance et leur engagement au développement de notre région.

Ensemble, en étroite collaboration avec l'équipe fabuleuse du Collectif régional de développement (CRD), nous avons relevé de nombreux défis et poursuivons les efforts pour améliorer les conditions de vie de notre population, sur l'ensemble du territoire.

Parmi les principaux succès, il faut souligner l'aboutissement de la priorité régionale de relance économique post COVID, identifiée en 2020 par la TREMBSL et les acteurs du développement bas-laurentien, soit le lancement d'appels d'offres pour de nouvelles capacités de production d'énergie éolienne, dans le cadre de projets communautaires et en partenariat avec les Premières Nations. Au terme de ce processus lancé en 2021, la région et ses partenaires, réunis sous l'égide de l'Alliance de l'énergie de l'Est, ont obtenu quatre nouveaux parcs éoliens (Parc éolien de la Madawaska 270 MW, Parc éolien Pohénégamook-Picard-St-Antonin 349,8 MW, Parc éolien de la Forêt Domaniale 180 MW, Parc éolien Mac Nider 122 MW), ce qui triplera la capacité de production en énergie de source renouvelable et les retombées économiques dans les communautés. Rappelons que, pour chaque dollar de revenus éoliens investis dans le développement social, économique ou environnemental de notre collectivité, nous en générons plus de dix en investissement d'autres sources. Ainsi, entre 2017 et 2022, 3 M\$ ont été investis dans 27 projets régionaux dont la valeur totale atteint 35,35 M\$.

La dernière année aussi été marquée par la production du plan de développement régional 2023-2028, au terme d'un exercice réunissant plus de 125 intervenants et intervenantes issues de tous les milieux, piloté par le CRD et la TREMBSL, qui permettra de bien identifier nos priorités et de mieux cibler nos actions pour les années à venir.

La TREMBSL est également intervenue, directement auprès des ministres ou de leur ministère, dans une multitude de dossiers, tels que le renouvellement du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale, le financement de la forêt privée, le maintien à domicile des aînées en milieu rural, la bonification des pensions de vieillesse, l'accès au logement, la pénurie de main-d'œuvre, l'attractivité, l'intégration et la rétention des personnes immigrantes et j'en passe. En fait, dans toutes ses actions, la TREMBSL revendique l'adaptation des programmes gouvernementaux à la réalité du Bas-Saint-Laurent et des régions du Québec, en collaboration avec les directions régionales des divers ministères.

Il s'agit-là de notre mission fondamentale : exprimer d'une voix forte et convaincante les besoins et les aspirations de nos citoyens et citoyennes, de nos entreprises et de nos organisations, auprès des gouvernements supérieurs.

Le travail de développement des communautés en étant un de longue haleine, les membres de la TREMBSL poursuivront leur mobilisation pour relever les défis d'aujourd'hui et proposer une vision concertée de notre développement pour l'avenir.

En terminant, je tiens à remercier l'ensemble des élu.e.s municipaux de la région et nos multiples partenaires sans qui la TREMBSL ne pourrait atteindre ses objectifs. Je remercie également le coordonnateur, M. Marc Fraser, qui nous accompagne avec brio depuis le commencement.

A handwritten signature in black ink, reading "Michel Lagacé".

Michel Lagacé
Président
Table régionale des élu(e)s municipaux
du Bas-Saint-Laurent

2. La Table régionale des élu(e)s municipaux du Bas-Saint-Laurent

La Table régionale des élu(e)s municipaux du Bas-Saint-Laurent a été créée en mai 2019. Ce lieu de concertation regroupe les huit préfets et préfètes des MRC baslaurentiennes et les dix maires et mairesses des cités régionales ou des municipalités de centralité. Dans le cadre de son mandat, la Table aspire à :

- Être l'interlocutrice politique privilégiée de toute une région auprès des gouvernements supérieurs.
- Améliorer la concertation et la coordination des actions politiques des élu(e)s municipaux.
- Assurer un leadership accru en matière de développement régional ainsi qu'une plus grande complémentarité des différents mandats régionaux interpellant les élu(e)s municipaux.
- Favoriser la cohésion régionale, notamment avec les leaders de la société civile, dans l'identification des priorités régionales.
- Promouvoir les priorités régionales auprès des élu(e)s provinciaux, fédéraux et municipaux.
- Définir des projets structurants répondant aux besoins des organismes et de la population du Bas-Saint-Laurent.



3. Présentation des membres



Michel Lagacé,
maire de Saint-Cyprien, préfet de la MRC de
Rivière-du-Loup et président de la TREMBSL.



Martin Soucy,
maire de Mont-Joli, vice-président
de la TREMBSL.



Bruno Paradis,
maire de Price, préfet de la MRC de La Mitis
et membre de l'exécutif de la TREMBSL.



Philippe Guilbert,
maire de Trois-Pistoles et membre
de l'exécutif de la TREMBSL.



Sylvain Roy,
préfet de la MRC de Kamouraska,
membre.



Chantale Lavoie,
préfète de la MRC de La Matapédia,
membre.



Andrew Turcotte,
maire de Sainte-Félicité
et préfet de la MRC de La Matanie, membre.



Bertin Denis,
préfet de la MRC Les Basques, membre.



Francis St-Pierre,
maire de Saint-Anaclet et préfet
de la MRC de Rimouski-Neigette, membre.



Serge Pelletier,
préfet de la MRC de Témiscouata, membre.



Solange Morneau,
maireesse de Saint-Pascal, membre.



Sylvie Blanchette,
maireesse d'Amqui, membre.



Gustave Pelletier,
maire de Dégelis, membre.



Vincent Bérubé,
maire de La Pocatière, membre.



Eddy Métivier,
maire de Matane, membre.



Guy Caron,
maire de Rimouski, membre.



Mario Bastille,
maire de Rivière-du-Loup, membre.



Denis Blais,
maire de Témiscouata-sur-le-Lac,
membre.

4. La vision du Bas-Saint-Laurent

LES PILIERS BASLAURENTIENS

L'audace est une façon d'être baslaurentienne qui met la priorité sur le courage, la créativité et l'innovation des personnes, des communautés, des organisations et des entreprises. La région souhaite répondre aux grands défis qui la touchent avec audace, et ce, tant au niveau économique, social qu'environnemental.

L'autonomie baslaurentienne se reflète dans son désir d'être libre et davantage maître de ses choix de développement, ainsi que dans son engagement à générer collectivement revenus et richesses profitables au plus grand nombre.

L'inclusion est un pilier fort de la région qui souhaite offrir une égalité des chances de s'épanouir et vivre en santé partout sur le territoire, tout en créant des milieux de vie personnels et professionnels attractifs et accueillants, ainsi que des possibilités d'implication pour ses citoyens. L'inclusion est aussi le reflet de l'attitude solidaire de la communauté de leaders baslaurentiens engagés dans le développement de leur région.

Ces trois piliers doivent s'incarner dans chaque décision, dans chaque action portée localement ou régionalement. Arrimés au modèle de gouvernance régional, ils soutiennent un projet de société baslaurentien fort et unique.



5. Les priorités de développement régional

Les priorités de développement régional ont été revues pendant le dernier exercice, au terme d'une concertation réunissant plus de 125 personnes et qui a mené à l'adoption du Plan de développement régional du Bas-Saint-Laurent 2023-2028.

Cinq grands axes de développement ont été identifiés, auxquels 21 priorités sont associées. En voici la liste :

Gouvernance régionale

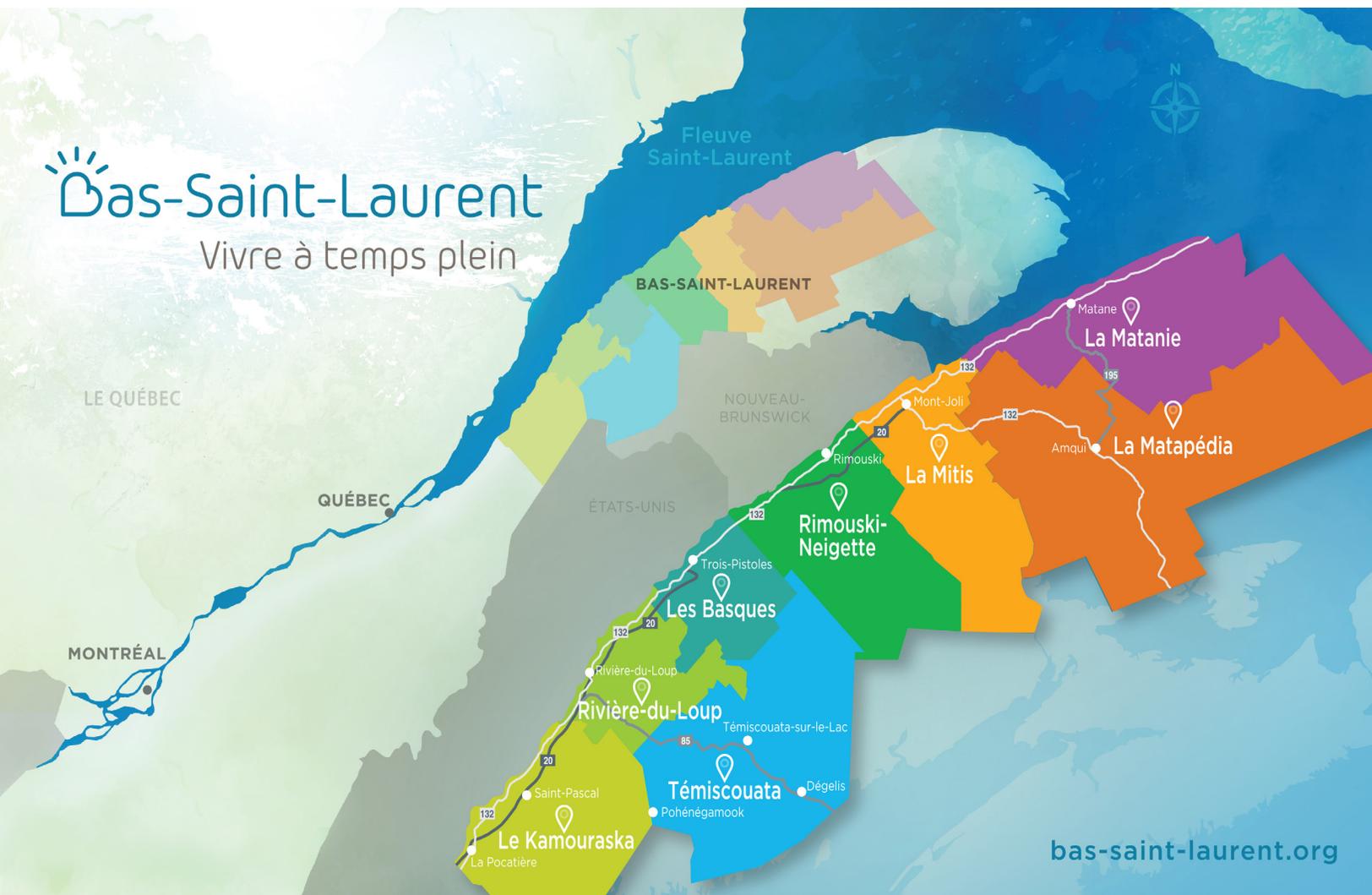
Occupation et vitalité du territoire

Développement économique

Ressources naturelles et environnement

Développement social

 **Bas-Saint-Laurent**
Vivre à temps plein



Gouvernance régionale

VISION

Le Bas-Saint-Laurent propose un modèle de gouvernance régionale misant sur la cohésion et la concertation des instances locales, territoriales et régionales. Il innove dans l'adaptation des politiques et du financement public pour favoriser le développement durable du territoire et mieux soutenir ses communautés.

PRIORITÉ 1 :

Consolider la concertation et les partenariats dans une perspective de solidarité régionale

PRIORITÉ 2 :

Adapter le financement public aux réalités régionales



EXPÉRIMENTATION DES MODES
DE RÉMUNÉRATION EN
AMÉNAGEMENT FORESTIER

EXPÉRIMENTATION DES MODES
DE RÉMUNÉRATION EN
AMÉNAGEMENT FORESTIER



Occupation et vitalité du territoire

VISION

Le Bas-Saint-Laurent se démarque par l'occupation dynamique et durable de son territoire grâce à l'accessibilité de ses services et la diversité de sa culture, ainsi que par son offre adéquate de logements et de transports pour tous et toutes.

PRIORITÉ 3 :

Assurer le maintien et le développement de services de proximité

PRIORITÉ 4 :

Favoriser l'attractivité, l'accueil et l'enracinement au Bas-Saint-Laurent

PRIORITÉ 5 :

Trouver des solutions au manque d'habitations et à la flambée des coûts

PRIORITÉ 6 :

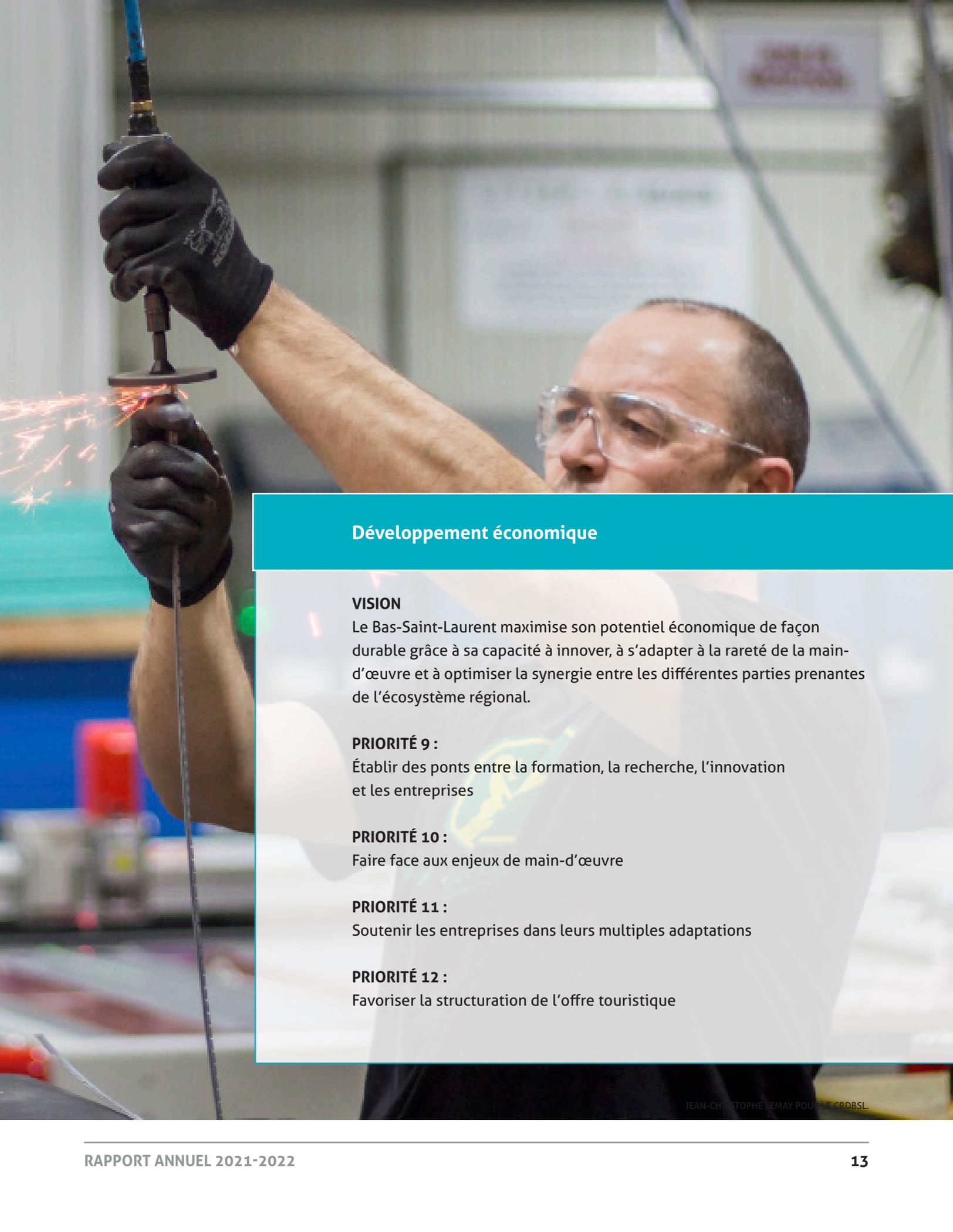
Favoriser la mobilité durable ainsi que l'accès, l'interconnexion et l'intermodalité des réseaux de transport

PRIORITÉ 7 :

Assurer la couverture Internet et cellulaire sur l'ensemble du territoire

PRIORITÉ 8 :

Faire valoir la culture comme vecteur d'identité et de développement régional



Développement économique

VISION

Le Bas-Saint-Laurent maximise son potentiel économique de façon durable grâce à sa capacité à innover, à s'adapter à la rareté de la main-d'œuvre et à optimiser la synergie entre les différentes parties prenantes de l'écosystème régional.

PRIORITÉ 9 :

Établir des ponts entre la formation, la recherche, l'innovation et les entreprises

PRIORITÉ 10 :

Faire face aux enjeux de main-d'œuvre

PRIORITÉ 11 :

Soutenir les entreprises dans leurs multiples adaptations

PRIORITÉ 12 :

Favoriser la structuration de l'offre touristique

JEAN-CHRISTOPHE LEMAY POUR LE CRDBSL



Ressources naturelles et environnement

VISION

Le Bas-Saint-Laurent se mobilise pour la transition énergétique de la région par l'utilisation accrue des énergies vertes et adapte ses pratiques afin de lutter contre les changements climatiques. Il soutient et diversifie le développement des secteurs agricole, forestier, faunique (aquatique et terrestre), maritime et de la tourbe, tout en veillant à la conservation des milieux naturels et à la protection de la biodiversité.

PRIORITÉ 13 :

Développer le secteur bioalimentaire et de l'agriculture

PRIORITÉ 14 :

Appuyer le développement des ressources naturelles dans les secteurs de la tourbe, forestier et faunique

PRIORITÉ 15 :

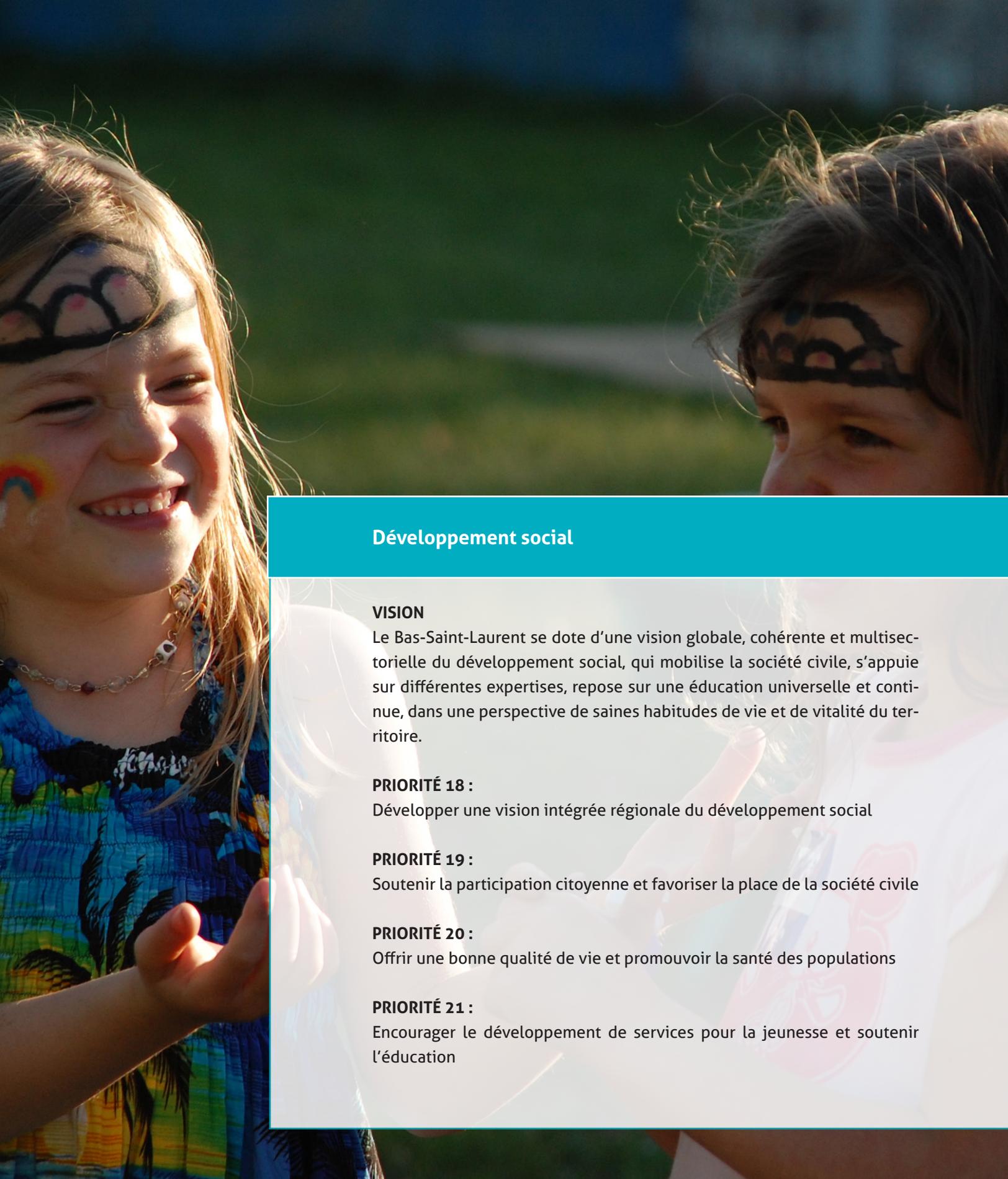
Protéger les milieux naturels et la biodiversité à l'échelle régionale

PRIORITÉ 16 :

S'investir dans la lutte aux changements climatiques, dans une perspective de prévention et d'adaptation

PRIORITÉ 17 :

Prioriser l'efficacité énergétique et développer les énergies renouvelables



Développement social

VISION

Le Bas-Saint-Laurent se dote d'une vision globale, cohérente et multisectorielle du développement social, qui mobilise la société civile, s'appuie sur différentes expertises, repose sur une éducation universelle et continue, dans une perspective de saines habitudes de vie et de vitalité du territoire.

PRIORITÉ 18 :

Développer une vision intégrée régionale du développement social

PRIORITÉ 19 :

Soutenir la participation citoyenne et favoriser la place de la société civile

PRIORITÉ 20 :

Offrir une bonne qualité de vie et promouvoir la santé des populations

PRIORITÉ 21 :

Encourager le développement de services pour la jeunesse et soutenir l'éducation



Rappelons également qu'à l'été 2020, à la demande de l'ex-ministre déléguée au Développement économique régional de l'époque, Mme Marie-Eve Proulx, la TREMBSL et les intervenants socioéconomiques de la région avaient participé à un exercice pour établir trois projets de relance économique régionale dans un contexte de pandémie. La région avait alors retenu :

- Un projet communautaire d'exploitation d'un potentiel éolien de 1200 mégawatts par les régies intermunicipales de l'énergie de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et du Bas-Saint-Laurent, en collaboration la Première Nation Wolastoqiyik Wahišipekuk, la MRC de Montmagny, celle de L'Islet et des investisseurs privés.
- Le déploiement d'un réseau de communication cellulaire et internet haute vitesse sur l'ensemble du territoire bas-laurentien.
- La mise en place d'un réseau d'unités de production agroalimentaire en milieu fermé, comme des serres, des installations d'aquaculture ou d'aquaponie (qui combine production maraîchère et élevage de poissons), pour augmenter son autonomie alimentaire et contribuer à celle du Québec tout entier.

La mise en place d'une entente sectorielle de développement en bioalimentaire a permis de soutenir les initiatives visant à augmenter la production en milieu fermé, tandis que les mesures d'accélération du déploiement de l'Internet à haute vitesse prises par le gouvernement du Québec ont grandement amélioré la situation sur le territoire.

En 2021, le gouvernement a lancé deux appels d'offres pour 300 MW en énergie éolienne et 480 MW en énergie de source renouvelable. Or, les partenaires réunis sous l'égide de l'Alliances de l'énergie de l'Est ont obtenu quatre projets, totalisant 922 MW, dans le cadre de cet exercice. L'objectif fixé en 2020 est donc en bonne voie d'être atteint.

La couverture de téléphonie cellulaire demeure déficiente, surtout dans l'ouest du territoire. La région demeure toutefois très optimiste devant la proactivité du gouvernement québécois dans ce dossier.



6. La vie associative et la concertation des élu(e)s

Les membres de la TREMBSL se sont rencontrés à 11 reprises, soit en mode virtuel ou présentiel, entre décembre 2021 et novembre 2022. L'exécutif de la Table s'est, quant à lui, réuni à huit reprises, afin de gérer les affaires courantes et de préparer les rencontres des membres ou avec d'autres partenaires du milieu.

En cette année d'élection provinciale, la TREMBSL a également tenu huit rencontres avec des ministres ou leur cabinet. Ces rencontres favorisent l'arrimage entre le gouvernement québécois et les élu(e)s municipaux.

Les membres et la coordination de la TREMBSL ont participé à 24 rencontres du projet de la Fabrégion du Bas-Saint-Laurent qui vise à augmenter l'autonomie régionale et soutenir la transition socio-écologique.

Le dossier du financement de la stratégie sylvicole ayant été particulièrement actif en raison de l'épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette, la TREMBSL a participé à 11 rencontres sur le sujet.

L'élaboration du plan régional de développement, en collaboration avec le CRD, a nécessité à elle seule 36 rencontres au cours de la dernière année.

La TREMBSL a aussi bénéficié d'une excellente couverture médiatique, avec 114 mentions répertoriées dans les médias régionaux et nationaux. Sa page Facebook compte 709 abonnés et plus de 800 publications d'intérêt pour le monde municipal dans la dernière année.

Grâce au financement en provenance de l'Entente sectorielle de développement pour la concertation régionale, signée entre le Collectif régional de développement, les MRC du Bas-Saint-Laurent et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, M. Marc Fraser occupe le poste de coordonnateur de la TREMBSL, à raison de 30 heures par semaine, 39 semaines par année.

Dans le cadre de ses fonctions, le coordonnateur assure le suivi administratif, fait des représentations et siège sur des comités au nom de la TREMBSL. Il maintient également une vigie des événements et des projets de loi qui ont une incidence sur la politique municipale et régionale, tout en assurant la liaison entre la communauté, les organismes gouvernementaux, paragouvernementaux, les organisations de la société civile et les membres de la TREMBSL.



7. La TREMBSL sur les espaces de concertation régionale, provinciale et nationale

Plusieurs membres de la TREMBSL siègent dans divers comités, tant à la Fédération des municipalités du Québec, à l'Union des municipalités du Québec qu'à la Fédération canadienne des municipalités, assurant ainsi une présence significative du Bas-Saint-Laurent sur les instances de représentation provinciales et nationale.

Par ailleurs, des représentants ou représentantes de la TREMBSL siègent aux :

- Conseil d'administration du Collectif régional de développement;
- Régie intermunicipale de l'énergie du Bas-Saint-Laurent;
- Comité de suivi de Synergie BSL;
- Comité de pilotage de l'Espace régional d'accélération et de croissance BSL;
- Table de concertation de la forêt privée du BSL;
- Agence de la forêt privée du Bas-Saint-Laurent;
- Alliance pour la solidarité sociale BSL;
- Comité directeur du projet de recherche-action « Bien vieillir chez-soi »;
- Conseil d'administration d'Économie sociale du BSL;
- Comité aviseur en économie sociale;
- Comité de pilotage de la Fabrégion BSL;
- Regroupement des directions des instances de concertation des élu(e)s municipaux du Québec (concertation informelle);
- Comité régional des partenaires en santé et services sociaux.

8. Affaires régionales

Tout au long de l'année, la TREMBSL a maintenu des contacts avec les directions régionales des différents ministères provinciaux présents sur le territoire, notamment :

- des Affaires municipales et de l'Habitation;
- de la Culture et des Communications;
- de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;
- des Ressources naturelles et des Forêts;
- de l'Économie et de l'Innovation;
- de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;
- de la Sécurité publique;
- des Transports et de la Mobilité durable;
- Services Québec;
- de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

La TREMBSL a aussi entretenu des discussions et des liens avec les organisations suivantes :

- le Collectif régional de développement du BSL;
- Synergie Bas-Saint-Laurent;
- Créneau d'excellence en écoconstruction;
- CISSBSL;
- Espace d'accélération et de croissance du BSL;
- Unité régionale des loisirs et des sports du BSL;
- le réseau collégial du BSL;
- le Regroupement des cégeps en région;
- le Réseau des villes innovantes de l'Est du Québec
- Défi territoire : « Chemins de transition »;
- La Fabrégion du BSL;
- COSMOSS;
- Hydro-Québec;
- La Semaine québécoise des rencontres interculturelles;
- Piétons Québec;
- l'Université du Québec à Rimouski;
- l'Alliance pour la solidarité du BSL;
- Culture BSL;
- le Centre de développement bioalimentaire du Québec;
- l'Institut de technologie agricole du Québec;
- Économie sociale BSL;
- la Table de concertation des aînés du BSL;
- les ATR du BSL et de la Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine;
- la Coopérative de développement régional du BSL
- les chambres de commerce du BSL.
- la Fondation Mirella et Lino Sapputo
- l'Antenne sur le vieillissement;
- la Fondation communautaire du Bas-Saint-Laurent/ Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
- Conseil régional de l'environnement
- Conseil de l'industrie forestière du Québec

FAITS SAILLANTS :

Lancement de huit projets de recherche-action « Bien vieillir chez-soi », en collaboration avec la Table des aînés du Bas-Saint-Laurent, le Collectif de développement régional, l'UQAR et le CISSSBSL.

Éclaircissements et adaptation des règles d'encadrement du programme Accès entreprises Québec.

Concertation pour l'adaptation régionale des Espaces bleus.

Suivi avec la DR du MELCC sur le traitement des dossiers régionaux et l'implantation d'un système informatisé.

Travaux sur l'intermodalité des transports.

Travaux sur les nouveaux programmes de soutien à la création de logements et sur la pénurie qui frappe le BSL.

Rencontre avec le PDG de la Société des traversiers du Québec sur l'avenir des services dans l'Est.

Réflexion régionale sur le déploiement du projet pilote sur les garderies en milieu familial délocalisées.

Soutien à la mobilisation pour la rencontre d'information des ministères pour les instances municipales baslaurentiennes.

Communication de reconnaissance pour les efforts de la population en période de pandémie.

Soutien et participation au Comité de veille stratégique en économie sociale et solidaire.

Processus de production du nouveau plan régional de développement 2023-2028.

Concertation autour de la désignation de nouvelles aires protégées dans la région.

Concertation sur la coopération intermunicipale.

Réflexion sur la perte de services de taxi et son impact sur la mobilité au sein des communautés.

Renouvellement de l'Entente sectorielle de développement en concertation.

Concertation régionale sur l'intégration régionale de l'immigration.

9. Affaires politiques

Les affaires politiques ont mobilisé les membres de la TREMBSL dans son rôle d'instance conseil pour l'adaptation régionale des programmes gouvernementaux. Qu'ils s'agissent d'interventions directes auprès de ministères, d'échanges avec la députation provinciale ou fédérale, notamment avec la ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent, Mme Maïté Blanchette Vézina, ou de prises de position dans l'espace public par des porte-parole désignés, la TREMBSL a porté les préoccupations du monde municipal à l'attention des intervenants concernés.

FAITS SAILLANTS :

Représentations auprès de la ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent pour la signature de cinq ententes sectorielles de développement.

Représentations auprès du MFFP pour soutenir les producteurs en contexte d'épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette.

Représentations pour l'élargissement du projet pilote sur les modes de rémunération des travailleurs et travailleuses forestiers.

Représentations pour la reconduction et l'adaptation du programme soutenant les Espaces régionales d'accélération et de croissance.

Représentations pour la reconduction et l'adaptation du PAGIEPS.

Rencontres avec les député.es fédéraux sur les priorités pour la région.

Représentations pour la bonification et la reconduction du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives.

Recommandation sur le déploiement d'une politique sur le transport aérien régional.

Rencontre avec le cabinet du ministère de la Famille sur les méthodes de calcul du ministère pour les places en services de garde.

Réflexion sur les priorités politiques régionales dans le contexte des élections provinciales.

Dépôt de mémoires et participation aux travaux de la Commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales pour le Québec.

Représentations pour le déploiement de gestionnaires locaux au sein du réseau de la santé et des services sociaux.

Représentations pour l'octroi d'un financement à la mission pour le Centre de développement bioalimentaire du Québec.

Représentations pour l'adaptation du règlement intérimaire sur les zones inondables pour reconnaître le statut d'ouvrage de protection des aboiteaux dans le Kamouraska.

Représentations pour l'adaptation du Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises qui intègre les plastiques agricoles.

Rencontre avec l'ensemble de la députation provinciale du Bas-St-Laurent.

Représentations auprès du gouvernement fédéral pour la bonification du programme Explore et du soutien financier à l'immersion francophone.

10. Enjeux et défis pour 2023

L'année 2022 marque la fin de l'entente sectorielle de développement pour la concertation régionale au Bas-Saint-Laurent 2020-2023, et le départ de son coordonnateur des trois dernières années, Marc Fraser. Le principal défi consistera donc à recruter une personne pour le remplacer et déployer les actions prévues à la nouvelle mouture de l'entente sectorielle 2023-2026.

En voici les principaux objectifs :

- Coordonner les activités de la Table régionale des élu.e.s municipaux du Bas-Saint-Laurent.
- Accompagner les élu.e.s municipaux dans les processus de concertation, de prise de décision et d'adoption de positions régionales en matière de développement.
- Produire de la documentation et outils de communication favorisant la concertation régionale.
- Favoriser la concertation entre les élu.e.s municipaux, provinciaux et fédéraux de la région.
- Organiser des activités de concertation.
- Promouvoir les priorités régionales à l'interne et à l'externe.
- Identifier des projets de développement régional structurants qui correspondent aux priorités retenues.
- Animer une conversation sur le modèle de gouvernance régionale déployée au Bas-Saint-Laurent.
- Soutenir les concertations régionales existantes ou émergentes et favoriser leur arrimage avec les élu.e.s municipaux.
- Documenter, diffuser et soutenir les initiatives de regroupement et de partage de services dans le monde municipal, dans une perspective de maintien des services et d'optimisation des organisations.
- Assurer un rôle de vigie et de transmission de l'information aux instances municipales.
- Faire l'administration et le suivi budgétaire de l'entente.

En ce qui concerne le développement régional, l'objectif principal de la prochaine année sera la diffusion, la promotion et l'appropriation du nouveau plan de développement du Bas-Saint-Laurent par les organisations du milieu. Ce travail devra s'effectuer en étroite collaboration avec le CRD.

